

Programme

Le programme de la formation permet aux étudiants **d'acquérir de solides connaissances pratiques et théoriques fondamentales en droit immobilier privé et public**. Les thèmes abordés :

- droit foncier (servitudes, mitoyenneté, baux superficiaires, etc.)
- droit de la construction (contrats et responsabilités)
- copropriété (règlements et gestion)
- ventes et locations immobilières,
- assurances et mandats immobiliers

En outre afin de prendre en compte les **contraintes** et les enjeux liés aux opérations immobilières sont également étudiées les questions relatives à :

- l'environnement
- l'habitat social
- la fiscalité
- le financement
- la protection des monuments historiques et archéologiques.

Séminaires pratiques

Aux enseignements programmés dans la maquette sont associées **des demi-journées d'études thématiques** dispensées par des **professionnels** ou des **enseignants chercheurs** permettant d'approfondir une question pratique ou théorique.

Exemples :

- la vente d'un pavillon en lotissement,
- la durée du bail,
- la vente d'un lot de copropriété,
- la tenue de l'assemblée générale des copropriétaires,
- la distinction des actes sous-seing privé et des actes authentiques).

Des **visites de chantiers, de sites ou de juridictions** sont également organisées.

Journée d'étude

Le master 2 PGI **seul ou en collaboration** avec d'autres formations de l'Université de Tours organise chaque année un **colloque** sur une grande question de l'**immobilier**. Ainsi en 2014 a eu lieu un colloque sur le **Droit de la copropriété**, publié à l'AJDI d'avril 2015. En 2015 est organisé un colloque consacré aux **servitudes collectives de droit privé et de droit public**.

Le Master 2 PGI, **seul ou en concertation**, propose à ses étudiants **d'organiser une journée d'études** dont ils sont eux-mêmes les contributeurs. Les étudiants participent à ainsi un projet **collectif** autour d'une **problématique** pratique ou d'un thème d'**actualité**, dont la restitution donne lieu à exposés et débats. Elle a porté cette année **sur les incidences de la loi ALUR** sur les opérations et chartes de lotissement.

Insertion professionnelle et méthodologie

Les étudiants ayant choisi le parcours **recherche** doivent suivre **un stage d'une durée de 2 mois minimum au cours des mois d'avril à septembre**.

6 heures de formation sont dédiées à l'accompagnement dans la recherche de stage et d'emploi.

